



Photo publiée sans accord dans un magazine

Par **Arstrak_old**, le 25/11/2007 à 14:34

Bonjour,rrnrnJ'ai découvert à mon CE un magazine avec en pleine page une photo sur laquelle j'apparais.rnCe magazine propose des réductions en tout genre pour différents lieux.rnLa photo sur laquelle j'apparais concerne un bar dans ma ville.rnJ'ai apparemment été pris en photo il y a quelques mois dans ce bar avec une amie et quelques consommations. La société ayant pris cette photo est connue et mondiale, J'avais déjà refusé de me faire photographier au Maroc en boîte de nuit par celle ci.rnCette fois aucun accord ne m'a été demandé.rnJ'apparais partiellement sur cette photo, le bras de mon amie cache une partie de mon visage mais l'on me reconnaît tout de même facilement.rnJe fais parti de l'encadrement de ma société et j'ai déjà eu quelques réflexions de mes collaborateurs à ce sujet. Ma direction ne m'en a pas encore parlé par contre.rnrnJ'aimerais donc savoir vers qui me tourner (le magazine ou la société ayant pris la photo) afin de signaler ce que j'estime être un abus de l'utilisation de mon image. Cela ne me dérangerait en rien, si ce magazine n'était pas distribué en nombre dans ma société mais était encadrant j'estime que cela ne montre pas une bonne image.rnJ'aimerais aussi savoir si le fait que mon visage ne soit pas totalement apparent me permette de faire une telle démarche et ce que je suis en droit de demander pour réparation de ce que j'estime être un préjudice pour moi vu que cette photo circule sur mon lieu de travail.rnrnCdt